

Date du séminaire :

Le jeudi 20 mai de 12h45 à 13h45
(Sandwichs compris)

Lieu du séminaire :

Faculté de Droit, d'Économie et de Finance
BRC 2.01 (2^{ème} étage)
148, avenue de la Faïencerie
L-2511 Luxembourg

Inscriptions obligatoires :

- Inscriptions limitées à 40 personnes.
- Inscriptions par email à l'adresse suivante :
fdef-colloques@uni.lu (nom, prénom, institution)
- Séminaire gratuit

Renseignements :

Contact : Armelle Arnould
Tel : +352 46 66 44 6619

Séminaire de midi
Cycle Droit privé européen

**Contrat et droit
fondamentaux : d'une
sujétion à l'autre**

*Par Sandrine Chassagnard-Pinet,
Maître de conférences HDR en droit privé à
l'Université Lille Nord de France,
Co-directrice du Centre René Demogue*

Jeudi 20 mai 2010
12h45 – 13h45

Fonctionnement du Séminaire de travail de midi

Ce séminaire de recherche est destiné à rassembler les chercheurs en droit intéressés à débattre des dernières recherches et des travaux en cours.

Le déroulement :

- Les réunions auront lieu pendant le déjeuner (12.45 heures - pas plus tard que 14 heures dans la salle de réunion du Bâtiment Souper, 148, Av de la Faïencerie) accompagnée de sandwiches et de boissons offerts par l'Université pour l'ensemble des participants.
- Une personne fera une présentation de 30 minutes, qui sera suivie par des échanges avec les participants.
- Les réunions se tiendront plusieurs fois par semestre. A chaque fois, la personne en charge de la présentation exposera un travail de recherche récent ou en cours. Les participants s'attacheront à entamer un véritable débat enrichi à travers leurs expériences et domaines de spécialités variés.

Les présentateurs :

- Les présentateurs seront invités soit parmi des personnes travaillant à Luxembourg soit parmi des visiteurs extérieurs. L'élément essentiel est le croisement des recherches en cours et des potentiels afin de déboucher sur des débats intéressants.
- Des suggestions aux présentateurs peuvent être envoyées au directeur du Centre Européen de Droit à l'Université du Luxembourg (herwig.hofmann@uni.lu).

L'objectif :

- L'objectif est de parvenir à une discussion animée et fructueuse à la fois pour le présentateur et pour les participants. Cela promouvra une culture de l'échange des idées et des approches juridiques à l'Université et au Luxembourg en général.

Information générale :

- Le programme des réunions et des invitations sera distribué à tous les chercheurs du Luxembourg potentiellement intéressés.
- Les langues des réunions sont le français, l'anglais et l'allemand. Le programme envoyé aux intéressés indiquera la langue choisie par le présentateur lors de la réunion. Les commentaires sont les bienvenus, et ce dans la langue choisie par le présentateur ou les autres langues.

Les informations relatives à la présentation pourront aussi être accessibles sur le site Internet de la faculté <http://fdef.uni.lu/>.

Sujet

“Contrat et droit fondamentaux : d'une sujétion à l'autre”

L'emprise croissante des droits fondamentaux sur le lien contractuel est aujourd'hui acquise. D'abord avérée dans les contrats les plus propices aux atteintes aux droits individuels – contrat de bail et contrat de travail - elle a, à présent, atteint l'ensemble des actes juridiques privés.

Cette immixtion des droits fondamentaux dans la relation contractuelle est susceptible d'entraîner une mutation profonde de la structure et de la compréhension du droit des contrats. Parfois dénoncée comme le signe d'un retour en force de l'individualisme et de la philosophie volontariste, elle serait en train d'en modifier les soubassements intellectuels.

Cette déstabilisation du contrat par les droits fondamentaux doit toutefois être mise en balance avec l'emprise que la volonté privée peut avoir sur les droits fondamentaux lorsque ceux-ci deviennent objet du contrat. Si le contrat peut, notamment sous l'effet de la mondialisation, être utilisé comme un instrument de promotion des droits fondamentaux, il peut également en être le fossoyeur, la consécration d'un principe d'autonomie personnelle plaçant les droits fondamentaux sous le joug de la volonté abdicative de leur titulaire.

Biographie

Sandrine CHASSAGNARD-PINET est Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université Lille Nord de France, co-directrice du Centre René Demogue. Après la conduite d'un programme de recherche sur la contractualisation de la production normative, l'auteur poursuit sa réflexion sur le mouvement de privatisation du droit dans un contexte de mondialisation (participation au Dictionnaire de la mondialisation, dir AJ Arnaud ; article en cours « La privatisation des normes de gestion de l'entreprise : le cas des labels privés de certification sociale et environnementale » en collaboration avec un gestionnaire). Ces travaux sont à la jonction du double champ d'expertise de l'auteur que sont le droit des contrats et la théorie du droit.